



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 4 février 2025 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle;

les conseillers Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Jocelyne Frédéric-Gauthier participent à distance, via l'application Teams, à la séance du conseil municipal, en vertu de l'article 332.1 de la Loi sur les cités et villes;

formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

les conseillers Achille Cifelli et Paolo Galati sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général; Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CM-20250204-79

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 4 février 2025 en retirant le point 11.3 de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

CM-20250204-80

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 janvier 2025 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR: Yannick Langlois



APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 janvier 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2025-198)

CM-20250204-81

DÉPÔT - PÉTITION - PLAINTE COLLECTIVE - RÉSIDENCE VIMONT

Le conseiller David De Cotis dépose une pétition concernant une plainte collective relativement au bris de porte et aux intrusions répétées à la résidence Vimont.

CM-20250204-82

DÉPÔT - PÉTITION - RESTITUTION DE ZONAGE - TERRAIN DE LA CITÉ DU CINÉMA

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition pour restituer le zonage initial du défunt projet de la Cité du cinéma permettant les usages habitation et agriculture.

CM-20250204-83

DÉPÔT - PÉTITION - RUE DU GALET

Le conseiller Claude Larochelle dépose une pétition pour demander davantage de surveillance policière sur la rue du Galet.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Louise Lortie souligne les Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février ainsi que la 31e édition de la semaine des enseignantes et des enseignants du 2 au 8 février. Elle invite les citoyens à la levée du drapeau le 10 février à midi à l'hôtel de ville situé sur le boulevard du Souvenir pour débuter les journées de la persévérance scolaire.

Elle annonce que pour une 3e année, des élèves de secondaire 2 de l'école secondaire Curé-Antoine-Labelle confectionneront des cartes personnalisées pour les bénéficiaires de la popote roulante, dans le cadre de la Saint-Valentin.

Elle annonce également qu'une rencontre concernant la modification au Code de l'urbanisme (CDU) se tiendra le 6 février à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest et invite



les citoyens à s'inscrire.

La conseillère Flavia Alexandra Novac invite les citoyens à participer aux nombreuses activités dans le cadre de l'édition de Sainte-Rose en Blanc le 16 février de 10 à 16 heures à la berge des Baigneurs.

Elle souligne le triste anniversaire de la tragédie survenue à la garderie éducative Ste-Rose et offre ses pensées aux 2 enfants décédés ainsi qu'à leur parent et leur famille.

La conseillère Sandra El-Helou souligne le décès de l'Aga Khan, chef spirituel des musulmans ismaéliens nizârites, et offre ses condoléances à la communauté ismaélienne lavalloise.

Le conseiller Vasilios Karidogiannis souligne le triste anniversaire de la tragédie survenue à la garderie éducative Ste-Rose. Il tient à offrir en son nom et au nom de la grande famille de la Société de transport de Laval (STL) ses pensées pour les victimes et leurs proches affectés par cet événement.

La conseillère Seta Topouzian souligne les Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février et mentionne l'importance d'encourager les élèves et de remercier les enseignants.

Elle invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 10 février à 19 heures à l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc. (ALPABEM) en compagnie de ses collègues Mmes Christine Poirier et Sandra Desmeules.

Le conseiller Claude Larochelle souligne la fermeture des centres de distribution d'Amazon. Il invite les citoyens à soutenir les entreprises locales et à favoriser l'achat des produits locaux.

Il profite de l'occasion pour mentionner l'importance des médias régionaux et l'achat de publicité dans les médias locaux.

Il mentionne que l'Association des directeurs de police du Québec a publié un article pour dénoncer les statistiques alarmantes liées au transport scolaire et demande une plus grande surveillance policière sur les routes.

La conseillère Isabelle Piché invite les citoyens à participer à la soirée bénéfice d'humour organisée par la Maison de la Famille de St-François lors de l'événement «Rire pour soutenir!» le 22 février à 19 heures au Théâtre du P'tit Loup. Elle précise que les citoyens peuvent se procurer les billets via le site Internet, Facebook ou à la Maison elle-même.

Elle mentionne la fin officielle du projet Trudel de la Cité du cinéma et souligne qu'elle demandera aux citoyens de participer à une consultation publique en ligne pour connaître leur vision concernant



l'occupation et le zonage du terrain.

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 11 février à 18 h 30 au centre communautaire de Lavaldes-Rapides.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier souligne l'importance du Mois de l'histoire des Noirs en février et fait l'éloge de cette communauté. Elle invite les citoyens à participer à des activités de culture et de loisirs par les organismes concernés et remercie la Ville et les organismes pour leur contribution durant ce mois.

Le conseiller Nicholas Borne souligne sa grande fierté d'accueillir l'équipe professionnelle de soccer féminin Les Roses de Montréal et précise que leur saison aura lieu au centre sportif Bois-de-Boulogne.

Il invite les citoyens à participer aux nombreuses activités dans le cadre de la programmation du 60e anniversaire de fondation et de création de la Ville de Laval et précise que tous les détails se retrouvent sur le site Internet de la Ville.

Le conseiller David De Cotis annonce qu'il déposera un avis de proposition afin de modifier le tracé de la piste cyclable sur le boulevard Bellerose.

Il mentionne que des discussions auront lieu au point 15.5 de l'ordre du jour afin que le conseil municipal de la Ville recommande à la Société de transport de Laval de rétablir son service de transport auprès des résidences pour aînés.

.....

La conseillère Aglaia Revelakis souligne la Journée mondiale de lutte contre le cancer le 4 février qui affecte plusieurs personnes et leur entourage. Elle précise qu'il y a des avancements dans cette lutte et remercie les chercheurs.

Elle rappelle l'importance du Mois de l'histoire des Noirs en février.

Elle annonce qu'à partir du 4 février elle ne siégera plus en tant que conseillère municipale avec Action Laval. Elle annonce également qu'elle démissionne de son poste de dirigeante d'Action Laval et qu'elle siégera comme conseillère indépendante afin de continuer de représenter les citoyens de Chomedey.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 10 février à 19 heures à l'Association lavalloise de parents et amis pour le bien-être mental inc. (ALPABEM).

Elle mentionne qu'elle sera membre du jury lors du Défi OSEntreprendre et invite les citoyens à s'inscrire au concours entrepreneurial avant le 11 mars.



Elle invite les citoyens à participer au spectacle bénéfique «Le Relais du Quartier de St-Vincent-de-Paul» réalisé par le monologuiste M. Serge Yvan Bourque le 17 avril à 19 heures au Théâtre Marcellin-Champagnat afin de soutenir la Maison des familles de Saint-Vincent-de-Paul.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Sylvain Tardif

Négociations - Syndicat de la Fraternité des policiers de Laval

Pierre Anthian

Problématique – rue du Galet – fermeture des postes de quartier et présence policière – Publication des avis publics

Karine Bisson pour Daniel Ratelle

Problématique de signalisation – montée Montrougeau

Louis-Pierre Plourde

Négociations – Syndicat des cols bleus de la Ville de Laval

Amira Abouhafs

Caroline Nantel

Chantal Dubé

Démolition d'immeubles à logement – boulevard Cartier

Dépôt d'une lettre

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les 5 citoyens suivants souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Normand Loiselle

Richard Desjardins

France Grimard

Marie Boutin

Fatine Azdi

Protection et inspection – parc de logements

Réglementation – certificat de démolition et permis de construction

Relocalisation de locataires – démolition d'immeubles à logement –

boulevard Cartier

Problématique de logements

Fabiola Garcia Rodriguez

Gratuité du transport en commun à Laval

Louis Farly

Permis de construction d'un projet – boulevard Notre-Dame et place Alton-Goldbloom

Nickolas Rigas

Piste cyclable et stationnement – rue Jacques-Plante

Tracy Psaroudis



Déneigement – nombre d'infractions et de réclamations

Jonathan Tremblay Projet de Règlement S.A.D.R.-1.7 et CDU-1.3 Plan de transition écologique

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Fernando Bino Piste cyclable – boulevard Bellerose Dépôt de documents

Lyne Jubinville

Suivi – Comité ad hoc sur la langue française et déclin du français Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec

Radhia Ouali

Piste cyclable et déneigement – boulevard de la Concorde

À 20 h 43, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

Jean G. Graton

Denise Pauzé

Rétablissement et temps d'attente – service de transport en commun

À 20 h 47, la conseillère Isabelle Piché reprend son siège.

Ariane Desjardins

Retour du kiosque – Marché Unio au métro de la Concorde

Jean Bazinet

Problématique de trottoirs – avenue Legrand

Dépôt d'une photo

Jacques Pilon

Réflexion – logements abordables – district Saint-François

Dépôt d'un document

À 21 h 07, la séance est suspendue.

À 21 h 22, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

Le conseiller David De Cotis est absent.

CM-20250204-84

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13131

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13131 modifiant le Règlement L-13108 établissant un programme de subventions pour le remplacement de certains appareils de chauffage et foyers.

ADOPTÉ

(SD-2024-6415)

À 21 h 24, le conseiller David De Cotis reprend son siège.

CM-20250204-85

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13152

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13152 modifiant le Règlement L-12137 remplaçant le Règlement L-9000 concernant la prévention des incendies et ses amendements.

ADOPTÉ

(SD-2024-6419)

CM-20250204-86

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13184

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes et souligne qu'une coquille s'est glissée au paragraphe 1 de l'article 6 et mentionne qu'on aurait dû y lire:

«par l'insertion, à l'avant-dernière phrase du premier paragraphe de la section 4 de la MÉTHODE DE CALCUL DU VOLUME DE RÉTENTION et après « imperméables », de « et perméables »»

au lieu de:

«par l'insertion, dans le premier paragraphe de la section 4 de la



MÉTHODE DE CALCUL DU VOLUME DE RÉTENTION et après « imperméables », de « et perméables »;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13184 modifiant le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6718)

CM-20250204-87

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13186

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR: Aline Dib

APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu:

d'adopter le Règlement numéro L-13186 relatif aux modalités de publication des avis publics.

Un débat s'engage.

Le conseiller Claude Larochelle demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-6534)



CM-20250204-88

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13188

La greffière adjointe mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13188 modifiant le Règlement L-12494 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de systèmes de chauffage résidentiels au mazout, le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables, le Règlement L-13109 établissant un programme de subventions pour les produits d'hygiène personnelle durables et le Règlement L-13116 établissant un programme de subventions pour favoriser l'adhésion à un service de vélo-partage et son utilisation.

ADOPTÉ

(SD-2024-6120)

CM-20250204-89

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE ET TRÉSORIÈRE ADJOINTE BUDGET ET PLANIFICATION FINANCIÈRE - FINANCES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Stéphanie Martin au poste de directrice adjointe et trésorière adjointe budget et planification financière au Service des finances, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2025-281)

CM-20250204-90

NOMINATION - DIRECTRICE ADJOINTE - COMMUNICATIONS ET MARKETING

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de nommer Mme Nancy Champagne au poste de directrice adjointe communications et marketing au Service des communications et du marketing, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2025-441)

CM-20250204-91

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE -REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Regroupement lavallois pour la réussite éducative concernant le versement d'une subvention maximale au montant total de 263 118 \$ pour la réalisation du projet «Communauté Bâtissant l'Avenir avec les Jeunes», et ce, dans le cadre du protocole d'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon pour la mise en oeuvre du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6715)

CM-20250204-92

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou



et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à déposer une demande d'aide financière au nom de la Ville de Laval auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC), en lien avec le Programme d'ententes de développement culturel municipales et régionales, volet 1, pour les années 2025, 2026 et 2027, au montant total de 1 373 513 \$, et d'autoriser des crédits municipaux au montant de 1 373 513 \$ qui seront appariés à ceux du MCC;

de s'engager à respecter les modalités et conditions d'octroi de l'aide financière;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2024-6790)

CM-20250204-93

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2688

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2688, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionnés, pour les travaux de mise aux normes des installations de douches d'urgence dans les garages, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tuyauterie Expert inc. 415 579,44 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-6433)

CM-20250204-94

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2712

Sur recommandation du comité exécutif.

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-2712, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'achat de fleurs annuelles, la fourniture et la plantation de paniers suspendus, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ferme d'Auteuil inc.

lot 1

222 314,80 \$;

lot 2

39 372,04 \$;

de rejeter la soumission reçue pour le lot 3 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ce lot.

ADOPTÉ

(SD-2024-6521)

CM-20250204-95

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de M. Arnaud Djintchui Ngongang à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-186)

CM-20250204-96

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2717

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2717, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionnés, pour les travaux de réparation des 2 anneaux de roulement et des bandes de butée sur la bande de roulement du tambour du sécheur à la station de récupération des ressources de



l'eau La Pinière, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Ateliers Mobiles J.P.D. (1987) inc. 291 576,60 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-6686)

CM-20250204-97

OCTROI - CONTRAT DOS-2728

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2728, à l'entreprise et au montant cidessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour des pressoirs rotatifs Fournier et autres équipements connexes, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Les Industries Fournier inc. 1 264 073,21 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-6797)

CM-20250204-98

OCTROI - CONTRAT ECLA-DSP-2023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat clé en main ECLA-DSP-2023, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement d'éclairage extérieur aux 2 terrains de baseball du Centre de la nature ainsi qu'aux piscines des parcs des Chênes, des Saules, Émile et Raymond-Millar, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Énergère inc. 348 246,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-6736)



CM-20250204-99

DROIT DE PRÉEMPTION - LOT 1 472 407

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu:

d'exercer le droit de préemption sur le lot 1 472 407 du cadastre du Québec, d'une superficie de 444,5 mètres carrés, propriété de la Fiducie Laurice Bouassaly, ses représentants, successeurs ou ayants droit, au montant de 65 000 \$, nécessaire à des fins de parc et du PPU Centre-ville;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à notifier au propriétaire l'exercice du droit de préemption et l'acquittement du prix de l'immeuble;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

Un débat s'engage.

La conseillère Isabelle Piché demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 16 en faveur et de 3 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2024-6723)

CM-20250204-100

IMPOSITION - RÉSERVE POUR FINS MUNICIPALES - LOTS P.1 642 129, P.1 642 132 ET P.1 642 134

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de décréter l'imposition d'une réserve pour l'élargissement de la rue d'Orly, sur une partie des lots 1 642 129, 1 642 132 et 1 642 134 du cadastre du Québec, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 5 décembre 2024 sous le numéro 7576 de ses minutes, et ce, conformément à la Loi concernant l'expropriation qui prévoit:

- 1° la réserve entre en vigueur à la date de l'inscription d'un avis d'imposition de réserve sur le registre foncier et le demeure pour une période de 4 ans;
- 2° la réserve interdit, pendant sa durée, toute construction, amélioration et addition sur l'immeuble qui en fait l'objet, à l'exception des réparations nécessaires;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à procéder à la préparation et à la publication d'un avis d'imposition d'une réserve à des fins de réaménagement et d'élargissement de la rue d'Orly sur lesdites parties de lots.

ADOPTÉ

(SD-2025-170)

CM-20250204-101

PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - LOT P.1 404 900

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une partie du lot 1 404 900 (lot projeté 6 668 795) du cadastre du Québec, d'une superficie de 29,6 mètres carrés, nécessaire à la réfection de l'avenue Léo-Lacombe;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation et à déposer l'indemnité provisionnelle initiale requise par la Loi sur l'expropriation concernant l'acquisition de ladite partie de lot, le tout tel que montré et décrit au plan et à la description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 9 janvier 2025 sous le numéro 7585 de ses minutes et à offrir à l'exproprié la somme de 24 800 \$, représentant la valeur marchande estimée en date du 6 janvier 2025, plus une estimation de certains postes d'indemnisation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-



président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-245)

CM-20250204-102

NOMINATIONS - MEMBRES INDÉPENDANTS - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Isabelle Piché

et résolu à l'unanimité:

de nommer MM. Raymond Rochette et Robert Robidoux à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif des personnes aînées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-290)

CM-20250204-103

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2409

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un technicien sénior en informatique (bureautique) dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, pour le projet «26-10104 - Bureautique et informatique personnelle», au montant de 303 730,09 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2409, lot 6.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 16 en faveur et de 3 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre



Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2025-79)

CM-20250204-104

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2616

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2616, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de réception, de tri et de valorisation des résidus de construction, de rénovation et de démolition, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Multi Recyclage S.D. inc.

lot 1

1 836 725.63 \$:

lot 2

1 743 797,08 \$;

lot 3

146 558,63 \$;

lot 4

91 945,51 \$;

lot 5

3 519 959,63 \$;

GFL Environmental inc.

lot 6

1 358 573,34 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-5494)

CM-20250204-105

AUTORISATION - DÉPENSE - CONTRAT DOS-2453



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une dépense n'excédant pas 344 925 \$ pour défrayer le coût des travaux sur demande de fabrication et d'installation de la nouvelle signalisation intérieure de la Ville de Laval à Enseignes CMD inc.;

de calculer les coûts conformément aux dispositions du contrat DOS-2453, lot 1.

ADOPTÉ

(SD-2025-248)

CM-20250204-106

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2492

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2492, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services de firmes spécialisées en géotechnique et en caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Services EXP inc. lot 1

4 599 000 \$;

Groupe ABS inc.

lot 2

4 024 125 \$;

Stantec experts-conseils ltée

lot 3

3 449 250 \$;

Solmatech inc.

lot 4

2 874 375 \$;

Englobe Corp.

lot 5

1 149 750 \$.

ADOPTÉ



(SD-2024-6528)

CM-20250204-107

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-1436

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-1436 pour les services sur appel de travaux électriques dans les bâtiments et les systèmes électriques routiers, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 459 900 \$ à J.N.A. Leblanc Électrique inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des immeubles, parcs et espaces publics daté du 13 janvier 2025 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2024-6530)

CM-20250204-108

OCTROI - CONTRAT DOS-2528

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2528, aux adjudicataires de l'appel d'offres 2024-8106-50-02 et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de véhicules légers CAG 2025, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents de l'appel d'offres du Centre d'acquisitions gouvernementales:

Fournisseurs multiples 1 559 993,45 \$;

Centre d'acquisitions gouvernementales 10 462,73 \$.

ADOPTÉ

(SD-2024-6586)



CM-20250204-109

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2393

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR: Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2393, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionnés, pour l'acquisition, la livraison et l'installation de mobilier de bureau, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Solutions Zoom inc.

5 748 750 \$.

Les conseillers David De Cotis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2024-6763)

CM-20250204-110

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2730

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2730, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionnés, pour l'acquisition de fauteuils, banquettes et autres assises, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Staples Professionnel inc. 804 825 \$.

Les conseillers David De Cotis, Isabelle Piché, Louise Lortie et Claude Larochelle demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2024-6825)

CM-20250204-111



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat DOS-2411 par C.P.U. Design inc. à Compugen inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

ADOPTÉ

(SD-2025-229)

CM-20250204-112

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2661

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2661, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour la fourniture de produits de PVC spécialisés en eaux, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Fabco Plastiques inc.

lot 1

234 803,66 \$;

Wolseley Canada inc.

lot 2

134 163,61 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-30)

CM-20250204-113

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2754

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-2754, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures souterraines 2025-2026, réhabilitation par chemisage des conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval, pour une période de 200 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Insituform Technologies Limited 4 177 177 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-34)

CM-20250204-114

AUTORISATION - SIGNATURE - FORMULAIRE CONTRACTUEL - JAGGAER CANADA HOLDINGS, ULC -CONTRAT OS-SP-29780

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la signature du formulaire contractuel à intervenir entre Jaggaer Canada Holdings, ULC et Ville de Laval dans le cadre du contrat OS-SP-29780 pour l'acquisition et la mise en place d'une solution intégrée facilitant la gestion des appels d'offres, d'un portail fournisseurs et d'autres activités de la chaîne d'approvisionnement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le viceprésident du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit formulaire.

ADOPTÉ

(SD-2025-51)

CM-20250204-115

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2409

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-2409, au soumissionnaire et au montant cidessous mentionnés, pour des contrats à exécution sur demandes pour des services professionnels dans le domaine des technologies de



6 h.

l'information, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions des soumissions et des documents d'appel d'offres:

Conseillers en gestion et informatique CGI inc. lot 1 3 449 250 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller David De Cotis demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 16 en faveur et de 3 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis et Isabelle Piché se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

SD-2023-70)
À 23 h 02, la séance est ajournée au mercredi 5 février 2025 à 1
Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe